

*Réguler, conseiller, éduquer*

*Compte-rendu de la Journée d'Etudes du 13 octobre 2016*



Cette journée a réuni des historiens, des économistes, des politistes et des sociologues afin de comprendre la forme que prend l'intervention publique sur l'argent des ménages. Cette intervention résulte d'une certaine conception du gouvernement, de la société et du bien commun et a des conséquences en termes de législation, de droit du travail, de travail social comme d'organisation des relations entre les clients et les banques et prêteurs. La journée avait pour objectif de dresser le panorama de ces interventions et de comprendre et quel type d'organisation sociale elles produisent.

La première séance avait pour objectif de présenter la redistribution à la française en les liant avec la question des niveaux de vie. Il s'agissait de se demander si la structure sociale peut s'appréhender à travers les questions de revenus. Pierre Concialdi (économiste) a présenté le rapport de l'ONPES destiné à chiffrer le « revenu minimum décent » pour mener une vie sociale normale, puis Michael Zemmour (économiste) a exposé la façon dont les dépenses publiques s'orientent en fonction des catégories sociales.

Ces deux présentations ont permis de poser autrement la question des bénéficiaires réels de la protection sociale, avec en toile de fond l'interrogation sur la réalité d'une catégorie laissée pour compte : trop riche pour être aidée et trop pauvre pour subvenir elle-même à ses besoins ?

La seconde session était consacrée aux parcours de surendettement et aux procédures publiques mises en place en France et au Brésil. Deux approches assez différentes ont été développées : d'un côté Pauline Grégoire-Marchand (économiste) a proposé un chiffrage, en lien avec l'organisation de la procédure, de l'autre, Viviane Fernandes (anthropologue) a utilisé une approche ethnographique pour étudier la façon dont les personnes sont reçues et les dossiers traités. Deux façons complémentaires de faire apparaître la nécessité de prendre en compte l'expérience des personnes.

La troisième session a permis de porter un regard historique sur la façon dont les catégories économiques sont transmises par l'Etat aux individus. Il s'agissait d'interroger les liens entre la législation et l'évaluation sociale et morale des bonnes pratiques à transmettre aux individus. Sabine Effosse (historienne) a montré que la législation sur le crédit est toujours teintée de ce qui est perçu comme le bon ou le mauvais crédit ; Sylvain Brunier (historien) s'est quant à lui intéressé à la transmission des bonnes catégories économiques aux agriculteurs.

La dernière session s'est centrée sur l'éducation financière et l'élaboration de politiques pour améliorer les relations entre les citoyens et leur banque. Jeanne Lazarus (sociologue) et Yohann Morival (politiste) ont présenté leur enquête en cours sur les Points conseils budgets ;

Marcus Wolf (sociologue) a montré comment la « financial literacy » est prise en compte par l'Union européenne et l'OCDE. Ces approches interrogent, depuis des lieux d'observation différents, la construction de ces enjeux par les acteurs publics et privés.

Enfin, une table ronde a réuni Nicolas Duvoux (sociologue) Pascale Moulévrier (sociologue), François Soulage (ancien président du Secours Catholique, actuellement président du comité de pilotage des Points conseil budgets) et Stéphane Tourte (directeur des particuliers à la Banque de France, en charge de la gestion du surendettement) pour discuter de la « financiarisation du traitement social de la pauvreté ». Cette table ronde a abordé l'éducation financière, la prévention du surendettement, la mise en réseau d'acteurs publics et privés, en se demandant comment l'intervention publique se transforme.

Cette journée a réuni une quarantaine de personnes, elle a donné lieu à de riches débats avec la salle et entre les intervenants. Le pari interdisciplinaire a été extrêmement fructueux, car il a permis de faire apparaître des méthodes mais aussi des niveaux d'analyse multiples. En outre, une publication sous la forme d'un numéro spécial de revue est envisagée.